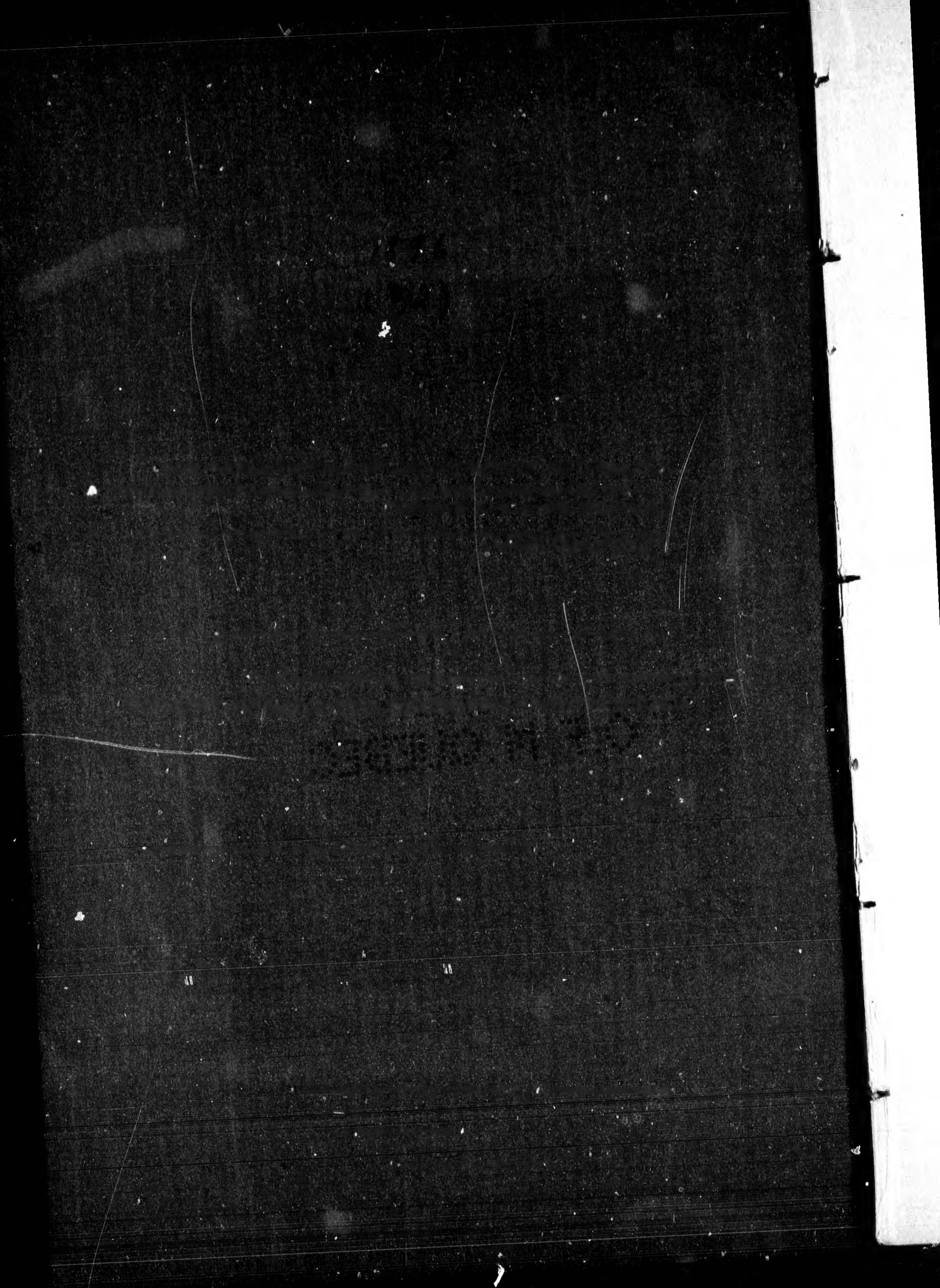
L'Hon. Honoré Mercier

Sa vie....

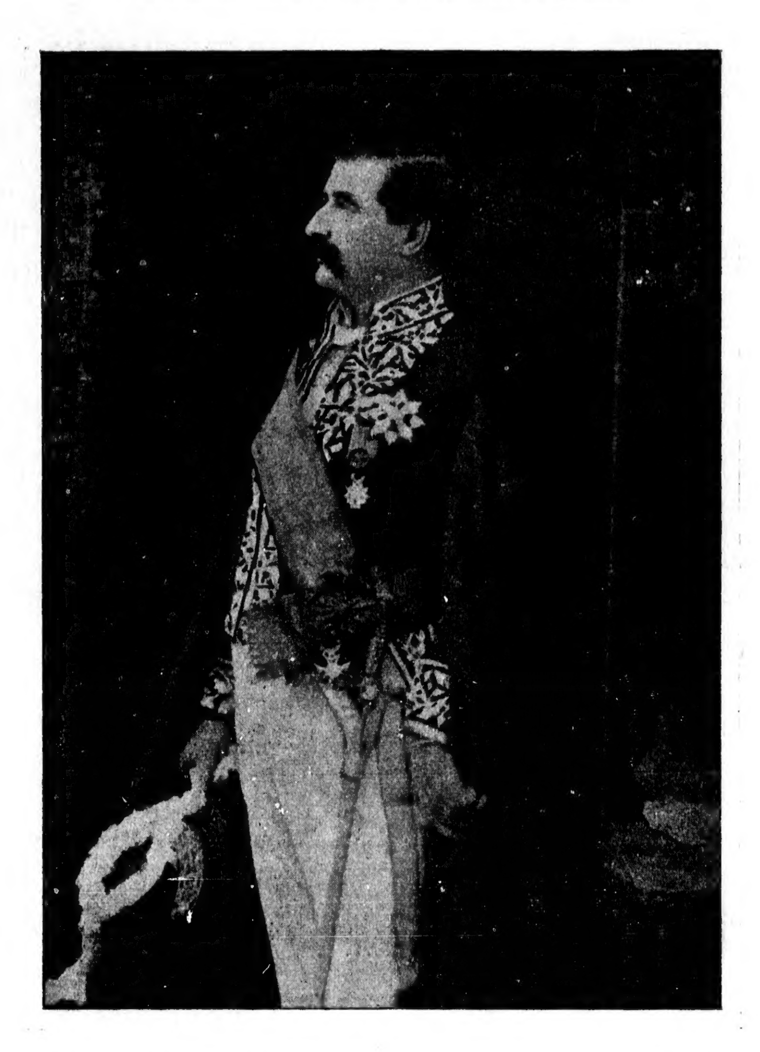
Ses œuvres

....Sa fin



L'Hon. Honoré Mercier

Ex-Premier Ministre de la Province de Quebec.



Sa Vie—Ses Œuvres—Sa Fin

L'HONORABLE HONORÉ MERCIER

SA VIE. SES ŒUVRES. SA FIN.

La nation canadienne porte aujourd'hui le deuil du plus vigoureux, du mieux doué et du plus patriote de ses enfants.

Après de longues semaines d'agonie, après une mort dix fois soufferte, il repose enfin sous quelques pieds de terre, celui qui avait rêvé de faire de notre province française un centre puissant et libre, et du Canada tout entier un empire respecté et fier, capable de ne céder en rien à ceux qui l'entourent, et, dans sa mâle indépendance, de dicter ses lois et d'imposer ses traités.

Aujourd'hui qu'il est abattu, qu'il est à terre, les hommes dont la main sacrilège et méchante s'est appesantie sur cet homme de bien peuvent se dire comme Henri III contemplant le cadavre du duc de Guise qu'il venait de faire assassiner à Blois : " Je ne savais pas qu'il fût si grand."

Grand il l'était, par le cœur, par le dévouement et par le talent.

Aux yeux du peuple ses malheurs l'avaient grandi encore, et sa mort même, avec les détails si touchants des heures d'angoisses qui l'ont précédée, a produit chez les plus sceptiques et les plus durs un retour à l'admiration des anciens jours.

C'est une banalité courante et d'une fausseté désespérante de répéter qu'on ne dit que du bien des morts "*nihil de mortuis nisi bonum.*" Les hommes au pouvoir ou ceux qui y ont été peuvent s'attendre à ce que leur disparition de la

scène politique, leur départ de la table à laquelle se distribuent et se repartissent ces mille et mille douceurs dont se compose la fidélité politique soit le signal de bien des récriminations, bien des plaintes, bien des expansions de haine et de colère longtemps comprimées par prudence ou par respect humain.

En ce moment, nous ne voyons rien de semblable. Le deuil est réel, — nous pouvons dire qu'il est sincère. Pas de ces douleurs feintes, de ces protestations bruyantes, de ces lamentations exagérées, rien qu'une affliction raisonnée et calme.

Tout le monde comprend qu'il vient de mourir un canadien qui fut quelqu'un, qui fut une personnalité et une individualité, —fait si rare dans notre époque de demi-teinte et d'effacement.

Les pays comme les nations n'ont jamais trop de ces enfants dont on peut dire qu'ils furent des hommes ; et lorsqu'il en disparaît un, c'est toute la communauté qui en souffre, c'est le patrimoine général qui est amoindri.

Notre peuple a bien senti cela; et son cœur a tressailli lorsqu'ont été lancés les premiers bulletins relatant les progrès de cette inexorable maladie qui vient d'enlever Honoré Mercier à l'affection des siens et à l'amour de ses concitoyens.

Vit-on jamais, si haut placé qu'il fut, un malade entouré de plus de sollicitude de la part de ses concitoyens ; vit-on jamais dans la vie de chaque jour inquiétude plus poignante que celle des braves cœurs qui de jour en jour plus désespérés suppliaient jusqu'au dernier moment docteurs et journalistes de leur dire que Mercier n'allait pas mourir ?

Il y a quelques semaines à peine, mourait en exil l'héritier de toute une lignée de rois et de maîtres du monde, ses derniers moments n'ont pas été entourés de plus de sollicitude que ceux de ce petit fils de travailleurs issus de sang français, qui, par la force de sa volonté, par son intelligence et par son énergie, s'était taillé la première place parmi ses concitoyens, et avait imposé au monde entier, à la vieille Europe—même le

respect de son titre de canadien et l'appréciation des qualités distinctives de sa race.

L'étude que nous entreprenons et que limitera forcément le cadre restreint de cet opuscule de circonstance n'a pas la prétention de donner une histoire circonstanciée et détaillée de la vie de l'hon. M. Mercier ni de ses travaux. Il existe déjà de volumineux ouvrages à ce sujet que l'on peut consulter, et, qui, d'ailleurs, ne sont pas eux-mêmes complets. Non ; nous avons voulu simplement, sous une forme concise, nette, claire et frappante rappeler au peuple la mémoire de celui qui fut son idole, qu'il éleva sur le pavois pour le faire tomber ensuite dans une chûte d'autant plus brutale qu'elle était imméritée.

A cet effet nous avons adopté une division fort simple et fort plausible qu'indique le titre même de ce petit ouvrage—*Honoré Mercier,—sa vie, ses œuvres, sa fin.*

Chacun de ces chapitres, qui n'auront pas tous les mêmes dimensions, sera écrit par un témoin fidèle de sa vie et puisé aux documents les plus sûrs et les plus impartiaux.

Nous ne nous laisserons guider par aucune prévention ou sympathie politique ; nous nous en tiendrons à la plus scrupuleuse vérité historique. Nous voulons seulement montrer Mercier tel qu'il fut pour nous et tel qu'il doit rester pour la postérité.

SA VIE.

L'honorable Honoré Mercier meurt dans sa cinquante-quatrième année : il était né à Iberville en 1840. Sa famille était une famille de modestes cultivateurs, d'origine française assez rapprochée, puisque, dans son voyage en France, M. Mercier a encore retrouvé des parents à Trourouvre (Orne), d'où était parti le chef de la branche canadienne de la famille, au siècle dernier.

Ses ancêtres s'étaient d'abord établis aux environs de Montmagny, puis avaient remonté le fleuve pour s'établir dans le riche bassin du Richelieu où ils se livraient à la culture. Le père de l'hon. M. Mercier n'était pas en état de léguer à ses fils une grosse fortune, mais il leur avait, en échange, donné une constitution robuste, de l'énergie, de l'intelligence et du courage. Il fit plus : à défaut d'argent il s'imposa des sacrifices considérables pour donner à tous une éducation soignée et complète qui leur permît d'entrer en lice armés pour la bataille. Nous avons tous connu les frères de l'hon. M. Mercier, défunts ou subsistants, et on voit que nous n'exagérons rien en disant que ces fils du vieux sol canadien, de la grande famille agricole, ont largement taillé leur route dans la vie, grâce à l'intelligence du père qui leur avait assuré les bienfaits de l'instruction et de l'éducation. Dès ses débuts, la vie de l'hon. M. Mercier offre donc un exemple qui mérite d'être relevé. Il indique aux pères de famille que l'argent dépensé pour l'instruction des enfants est de l'argent bien placé et que l'on retrouve toujours.

Le jeune Mercier avait quatorze ans lorsqu'il entra au Collège des Jésuites à Montréal, où il se distingua par ses brillantes qualités intellectuelles. Il fut bientôt cité avec orgueil par ses professeurs auxquels il a toujours conservé une affection sans bornes qui se traduisit vite par des faits, lorsqu'il arriva au pouvoir, et l'un des premiers actes administratifs auquel il s'attacha, et avec succès, fut le règlement de l'affaire des Biens des Jésuites, dont plusieurs gouvernements s'étaient jusqu'alors occupés sans succès.

Au sortir du collège, M. Mercier se destina à l'étude du droit, et entra à St. Hyacinthe dans l'étude de MM. Laframboise & Papineau. En 1865 il était reçu avocat. Mais la politique qu'il a courtisée avec tant de succès avait déjà eu pour lui tant d'attrait, qu'à l'instar de presque tous nos jeunes gens il s'y était lancé dès son entrée dans le monde. Lorsqu'il fut admis à la pratique, il y avait trois ans déjà qu'il

était rédacteur en chef du *Courrier de St. Hyacinthe*, l'organe conservateur du district de St. Hyacinthe.

La lutte était alors bien vive dans ce centre des grandes passions politiques où se sont formés tant de nos premiers hommes d'état. St. Hyacinthe était alors la pépinière des grands jouteurs et des grands batailleurs.

M. Mercier, dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, combattait alors l'administration McDonald-Dorion, à laquelle il reprochait de s'appuyer dans Ontario sur le parti de Brown.

D'un autre côté, M. Fontaine, libéral ardent, soutenait cette administration dans le *Journal*, et deux lutteurs échangeaient coup pour coup, en attendant que les années et les bouleversements de la politique les amenassent un jour, reconciliés et amis intimes, associés, dans le même bureau.

On était alors en 1863, disions-nous, et c'est à cette époque que M. Mercier combattait la candidature de son ancien patron M. Papineau, et le faisait battre par M. Rémi Raymond.

C'est en août 1864 qu'éclata le projet de Confédération du Canada qui devait décider de l'avenir politique de M. Mercier, et lui montrer sa voie et ses alliés, en un mot, qui devait définitivement l'inféoder au parti libéral.

Dés le début M. Mercier vit dans ce projet de confédération un piège tendu aux canadiens français pour les englober dans un noyau anglais, et étouffer leur influence comme force politique ; il y voyait un expédient des conservateurs pour se maintenir au pouvoir, et déplorait l'erreur de Cartier qui se laissait prendre à ce mirage décevant d'une entente impossible.

Cette attitude à l'égard du chef du parti conservateur bas-canadien obligea M. Mercier à abandonner la rédaction du *Courrier*, pour quelque temps du moins, car, en 1866, la tournure des esprits s'étant modifiée et l'attitude des adversaires de la confédération étant mieux comprise, il rentrait à la rédaction de son ancien journal, pour former, en compagnie

de MM Boucher de la Bruère, Bernier du Manitoba, et Paul de Cazes, un syndicat qui consentait à donner *fair play* à la nouvelle constitution et à lui laisser essayer ses forces.

Mais cela ne pouvait durer : à cette époque les Provinces Maritimes soulevèrent de nouvelles difficultés, et Cartier, autoritaire toujours, annonça que ces difficultés ne seraient pas soumises aux Chambres, mais seraient arbitrées par le gouvernement impérial.

Le syndicat se réunit, et le lendemain paraissait dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, un ultimatum en termes catégoriques aux chefs conservateurs de renoncer à leur idée d'arbitrage, sans quoi les signataires passeraient armes et baggages à l'opposition.

Le gouvernement calma deux des signataires, MM. de la Bruère et M. Bernier, et les deux autres MM. Mercier et M. de Cazes n'eurent plus d'autre alternative que de tenir parole et de se ranger dans le parti libéral. C'est ce qu'ils firent avec courage et résolution en quittant le même jour le *Courrier de St. Hyacinthe.*

M. Mercier avait brûlé ses vaisseaux, et depuis ce jour-là le parti conservateur ne devait pas trouver d'adversaire plus implacable ni plus puissant.

M. Mercier passa les quelques années qui suivirent dans le retirement ; il se livra à l'exercice de sa profession, et ce n'est qu'en 1871 qu'il sortit de sa réclusion pour former le *Parti National.*

Le nom et l'idée ont toujours exercé sur l'honorable M. Mercier une fascination irrésistible. Ce groupement des intérêts par provinces au lieu de les disseminer par parti ; cette alliance sincère et sans arrière pensée des talents supérieurs d'une même race ; cet effacement de dissensions antérieures purement politiques ont toujours été l'idéal de M. Mercier, avant tout conciliateur et avant tout séducteur.

Le parti national de 1871 comptait dans ses rangs une foule d'hommes éminents, avec un programme qui semblerait

aujourd'hui assez panaché, car plusieurs des mesures projetées ont été divisées entre les divers partis politiques et ont changé d'étiquette.

M. Mercier se voua corps et âme au succès du parti national ; il se lança dans le comté de Bagot, où il fit élire M. François Langelier, et l'année suivante, il était lui-même élu pour le comté de Rouville aux élections générales de 1872.

Lorsqu'il entra en Parlement, le monde parlementaire était en émoi sur la fameuse question des Écoles du Nouveau Brunswick, qui reprend une actualité saisissante dans les circonstances actuelles. M. Mercier prit la défense des catholiques, et il peut être intéressant de citer ici la péroraison du grand discours qu'il prononça en cette circonstance :

" Nous avons, nous, députés catholiques de Québec, dans les Provinces Maritimes, des frères en religion et en nationalité qui ont su conserver, à travers les tempêtes de toutes sortes soulevées par la persécution, le précieux héritage transmis par leurs ancêtres. Leur cause est la nôtre, leur prière est la nôtre ; et dans ce moment ce ne sont pas seulement les cent mille catholiques du Nouveau-Brunswick qui supplient la majorité de cette Chambre, mais c'est un million et demi de Canadiens, qui professent la même religion et qui ont leurs représentants dans cette Chambre." (14 mai 1873.)

Le gouvernement Macdonald fut battu sur cette question, mais Sir John Macdonald avait trop de tours dans son sac pour résigner pour si peu de chose, il tint bon jusqu'à l'explosion du scandale du Pacifique qui devait bouleverser tout le monde politique d'Ottawa. Nous n'avons pas ici l'espace pour faire le récit de ce haut-fait conservateur, qu'il nous suffise de citer les points qui intéressent le sujet de cette étude,—l'hon. M. Mercier.

Le 13 août 1873 les Chambres furent prorogées le jour même de leur réunion, et réunies de nouveau en octobre. Le 5 novembre, après 7 jours de débats, Sir John A. Macdonald remettait sa démission, et deux jours après M. Alexander

Mackenzie était appelé à former un gouvernement dont il annonçait la constitution deux jours plus tard.

Au bout de deux mois, le gouvernement Mackenzie prononçait la dissolution des Chambres, et allait devant le peuple malgré les conseils de ses amis.

Lorsque M. Mercier voulut se présenter dans Rouville, il trouva qu'on lui avait soulevé une candidature locale : celle de M. Cheval, un libéral du comté qui se présentait comme candidat ministériel. M. Mercier, qui avait refusé d'endosser cette livrée, se retira de la lutte, mais sans se désintéresser du parti, car, en 1875, nous le retrouvons dans Bagot où il travaille à faire élire son associé et ami, M. Bourgeois, depuis le juge Bourgeois, à la suite de son échec. En 1878, M. Delorme, député libéral de St. Hyacinthe, était nommé greffier de l'Assemblée Législative, et M. Mercier se présentait pour lui succéder. Il ne fut battu que par quelques voix par M. Tellier, et l'année suivante il abandonnait définitivement la politique, fédérale pour se livrer exclusivement à la politique provinciale, qui devait être le théâtre de ses grands succès et de ses grands triomphes.

Monsieur Joly qui cherchait un successeur à M. Bachand jeta les yeux sur M. Mercier, qui ne pouvait rester longtemps dans l'ombre ; il lui offrit le portefeuille vacant, et lorsque celui-ci accepta, il faisait vraiment acte d'abnégation et de sacrifice dans toute la force du terme. Le ministère dans lequel il entrait était un ministère moribond,— la trahison avait fait son œuvre et l'argent sénécaliste avait corrompu les consciences. M. Mercier n'ignorait pas cela. Les cinq veaux Flynn, Chauveau, Fortin, Paquet et Racicot étaient trop connus de cet habile politicien et de ce puissant meneur d'hommes pour qu'il n'eut pas flairé le hideux marchandage et le scandaleux maquignonnage auquels ils allaient consentir. Mais c'était le propre de l'hon. M. Mercier de n'être pas peureux. Il accepta le portefeuille qui lui était offert, et quelques jours après, il était élu à St. Hyacinthe par une majorité de

304 voix. Le cabinet Joly tomba, comme l'on sait, et encore une fois M. Mercier se retrouva abattu, impuissant à faire triompher les idées qui germaient depuis si longtemps, et fatigué de la politique. Il eut alors un moment de découragement, de lassitude. Le parti libéral dans lequel il était entré, après avoir été nourri à une autre école, lui semblait trop étroit, trop fermé pour ses hautes conceptions nationales et populaires. Il fut bien prêt d'abandonner la partie et de se retirer définitivement sous sa tente. Il avait quitté St. Hyacinthe pour trouver à Montréal un centre plus propice à l'utilisation de sa mâle activité et à l'expansion de sa clientèle d'avocat. Il ouvrit en société avec MM. Beausoleil et Martineau une étude, qui fut vite le rendez-vous de toute la clientèle libérale. Mais St. Hyacinthe fut fidèle à son député, et ne voulut pas accepter le mandat qu'il tenta de remettre. Les vieux rouges de St. Hyacinthe se réunirent, et décidèrent d'offrir unanimement le siège à l'hon. M. Mercier, qui fut réélu par acclamation.

Aussitôt rentré dans l'engrenage politique, M. Mercier ne pouvait rester un simple personnage inactif dans les rangs impuissants d'une opposition décimée. Il y avait dans cette tête puissante, cette organization infatigable un but, et ce but qui était le pouvoir, lui seul ne le voyait bien près que lorsqu'il paraissait le plus loin.

Aussitôt décidé à reprendre le collier, il tendit l'oreille aux sollicitations des Chapleau et des Dansereau, qui lui soufflaient à l'oreille les mots de *coalition* et qui étalaient devant ses yeux des plans trop tentants pour ne pas frapper son esprit.

On a beaucoup reproché dans certains milieux irrédentistes et irréconciliables ces négociations qui, pourtant, ne comportaient aucune démarche infamante. M. Mercier a toujours cru qu'il était impossible aux libéraux d'arriver au pouvoir par leur seule force ; il a toujours jugé la province trop conservatrice et son clergé trop anti-libéral pour qu'il fût possible aux libéraux d'escalader le pouvoir sans cacher un

peu leurs ailes sous le manteau bleu. On peut appeler cela de l'ambition, on peut différer d'opinion sur la dignité du procédé, mais il n'y a certainement rien là de honteux pour un chef politique qui avait en somme l'approbation d'une large fraction de son parti. Des événements récents viennent de montrer qu'entre les deux négociateurs il y avait des liens d'amitié fort honorables qui ont subsisté à bien des luttes et des épreuves. D'ailleurs, la meilleure preuve que les libéraux ne gardèrent pas rancune à M. Mercier de ses tentatives de rapprochement c'est qu'en 1883, l'hon. M. Joly ayant renoncé à la direction du parti, M. Mercier fut appelé unanimement à lui succéder, et commença dans le Parlement de Québec cette lutte héroïque à la tête d'une poignée de partisans qui tint en échec et culbuta finalement quatre gouvernments, les gouvernements Chapleau, Mousseau, Ross et Taillon ; ce dernier nous ne le citons que pour " mémoire " — il dura ce que durent les roses.

L'énergie admirable qu'il déploya dans cette lutte de trois années contre le parti conservateur provoqua de la part de l'hon. M. Mercier des coups d'éclat qui lui attiraient l'admiration des foules. Faut-il citer cette fameuse assemblée de St. Laurent que l'on disait devoir être le signal de son effondrement politique, et dont il sortit victorieux et grandi, ayant amené à lui une foule ennemie dans un centre absolument opposé à ses idées et à ses principes ? Quelle vigueur il montra dans cette lutte dont le souvenir est resté présent à l'esprit de toute la jeunesse libérale de cette époque ! C'était la fameuse histoire des $5,000, qu'on accusait l'hon. M. Mercier d'avoir reçus pour abandonner la déqualification de M. Mousseau. Avec quelle amère ironie, quelle sanglante énergie, il flagella ces traîtres qui, après l'avoir supplié d'épargner un père de famille, venaient lui jeter à la face l'accusation d'avoir trahi ses amis pour de l'argent. L'hon. M. Chapleau sortit assez écloppé de cette bagarre pour qu'il lui ait fallu une rude dose de résignation pour pardonner à

M. Mercier même à son lit de mort, à moins que le remords l'ait pris sur le tard. " M. Chapleau nous a parlé de son mépris pour les traitres," disait M. Mercier à St. Laurent. " Lui, avoir du mépris pour les traîtres! Mais, depuis quand? Mais, la trahison, est-ce que ça n'a pas toujours été un titre suffisant pour gagner son amitié? N'est-ce pas avec l'appui des traîtres qu'il a renversé le gouvernement Joly? Et ces traîtres, ne les a-t-il pas récompensés de suite, au lieu de les repousser avec ce mépris dont il parle aujourd'hui? S'il est arrivé au premier poste, n'est-ce pas exclusivement à la trahison qu'il le doit?" Ces sessions de 1883-84-85 sont signalées chaque fois par des coups d'éclat, par une tactique de harcellement incessant qui montrent au parti libéral toute la vigueur du nouveau chef qu'il s'est choisi. C'est l'époque des victoires de Jacques-Cartier, de Trois-Rivières, de Chateauguay sans le sou, sans munitions, sans patronage, comme les armées en sabots de la Grande République.

Mais de graves événements se préparent, la province s'émeut, et les jours du parti conservateur sont comptés.

Nous sommes arrivés en 1885, et la rébellion du Nord-Ouest a éclaté. Riel appelé par ses compatriotes, écrasés sous les exigences du fisc et des autorités anglaises, a levé l'étendard de la révolte et demandé justice pour les siens. La province de Québec anxieuse suit les efforts de cette poignée d'hommes, et lorsque le chef métis est arrêté, l'hon. M. Mercier se met à la tête des patriotes qui cherchent des fonds pour lui permettre de se défendre devant les tribunaux institués pour le pendre. M. Mercier est à la tête de cette campagne de charité, comme il sera plus tard à la tête de la campagne de la revanche.

Sir John Macdonald, fanatisé par ses partisans anglais, trompé par les faux renseignements qui lui sont fournis sur la force du mouvement dans Québec par des ministres inhabiles et flatteurs, donne l'ordre de l'exécution de Riel le 16 novembre 1885.

Le lendemain toute la province de Québec était en feu et criait vengeance.

Avec la sûreté de coup d'œil et la décision qui le caractérisaient, M. Mercier jugea de suite de la gravité des événements et du parti qu'il était possible d'en tirer pour avancer l'idée qui lui était chère,— celle de la formation d'un parti français et d'une province exclusivement française. Les nécessités de la politique dénaturèrent cette idée primitive, dont M. Mercier fut obligé d'abandonner la généreuse utopie pour se rabattre sur un mouvement appelé " national " où l'abandon des liens politiques et l'oubli des divisions formait une base moins terrifiante pour la population anglaise ; mais on ne peut nier que son idée au 16 novembre 1886 était de tâcher de rallier notre population autour d'un programme français de cœur, d'intention et d'expression. La défection de Chapleau fut le premier désappointement de M. Mercier. Avait-il réellement l'idée que Chapleau accepterait de se mettre à la tête de son mouvement national lorsqu'il le lui proposa, il est permis d'en douter ? En tous cas, c'était une manœuvre très habile dont M. Mercier profita largement dans la campagne qui suivit.

La nouvelle de l'exécution avait excité tous les esprits, les conservateurs de vieille roche, suivant l'impulsion du moment, désertaient leurs anciennes amours, et se prononçaient tous contre le gouvernement. Les plus hauts personnages se mettaient de la partie, et vociféraient plus haut que d'autres encore leurs malédictions. Mercier les laissait dire, et avait cette haute habileté de ne pas paraître pressé. Il les laissa tous se compromettre dans cette fameuse assemblée du Champ de Mars qui fut un chef-d'œuvre de haute tactique.

Plus tard, lorsque tous ces grands protestataires rentrèrent les griffes sous les coups de fouet d'Ottawa, M. Mercier se trouva le chef désigné du noyau qui restait et qui constitua sous sa direction le Parti National.

De quoi se composait ce parti ? Du vieux parti liberal,

content à moitié seulement de changer de nom ; de quelques conservateurs sincères dans leur indignation, ou espérant améliorer leurs espérances d'avenir en amenant un appoint considérable de force à un parti démésurément en minorité ; enfin, des castors, fatigués de marcher sous la houlette de M. Chapleau, et décidés à tenter la chance d'un autre côté.

C'était loin de former un groupe homogène, et il fallait toute l'audace et l'assurance de M. Mercier pour livrer l'assaut à deux gouvernements avec des troupes aussi disparates.

Et pourtant, il n'hésita pas.

Il commença par entretenir l'excitation et l'indignation publiques qui étaient sincères dans la population de la Province. Il est inutile de le nier. Il y eût un soulèvement de patriotisme dans la population ou, plutôt, il y eut une explosion de sentiment français qui répondait parfaitement aux vues intimes sinon déclarées de l'hon. M. Mercier. Il sut utiliser cette force ; et pour ne pas laisser ses troupes se débander, il ne trouva rien de mieux à faire que de les emmener en campagne et les faire batailler.

Accompagné de la jeunesse de son jeune parti, il entama sa magnifique campagne dans la province, que l'on a appelée la campagne Riel.

Infatigable, il promenait d'un bout à l'autre ses jeunes lutteurs dans tout le pays, soulevant les masses, ranimant les colères et les courages. La session provinciale de 1886 devait donner un nouvel aliment à l'indignation publique. Aveuglée par son ineptie ou terrorisée par Ottawa, la majorité conservatrice semblait incapable de tout mouvement intelligent au point de vue populaire. Le rejet de la motion Garneau fut encore une de ces maladresses dont profita avec habileté l'hon. M. Mercier. Il prononça à cette occasion en chambre un magnifique discours, qui devait résonner durement aux oreilles des détenteurs du pouvoir, et qui était un glas funèbre sonné sur leur insignifiance et sur leur lâcheté :

“ Je proteste, disait M. Mercier, au nom du peuple canadien-

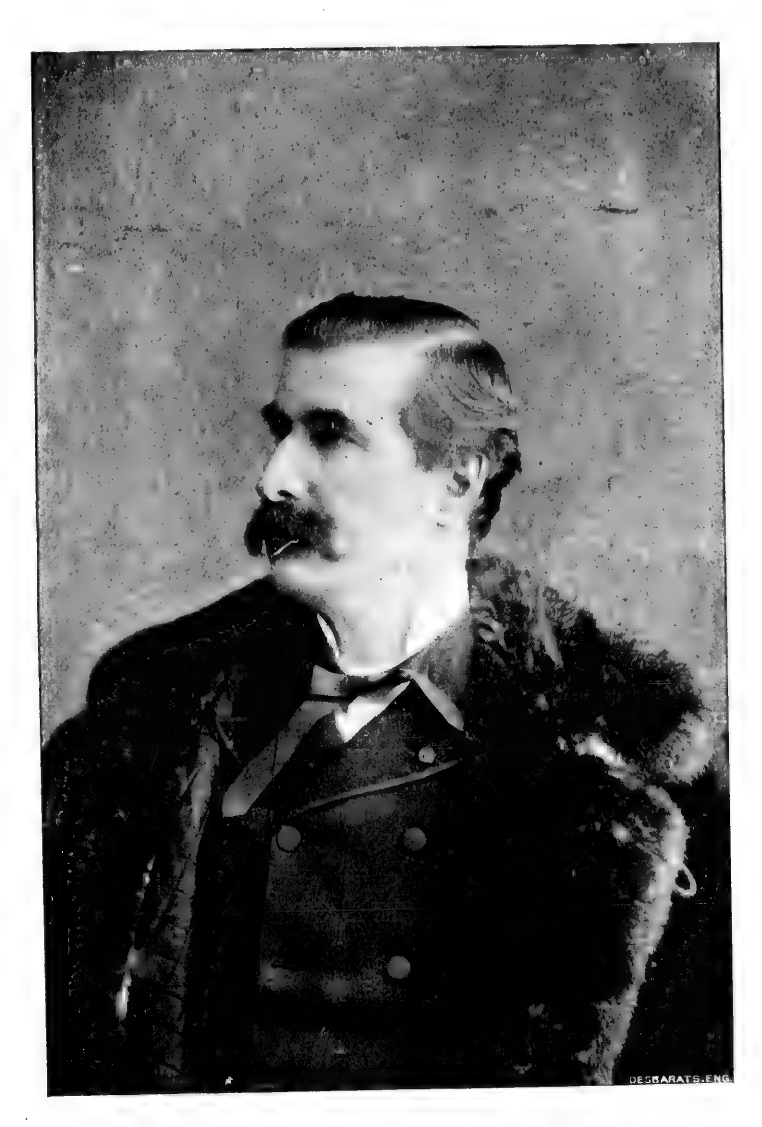
français, contre cet avilissement national qui humilie tous les hommes de cœur. Et ma protestation est l'expression fidèle des sentiments de tout le peuple, non seulement de tous les libéraux, mais encore de la grande majorité des conservateurs. Tous seront profondément blessés de la chute dont nous sommes témoins ce soir ; cette blessure faite au cœur de notre race saignera longtemps, bien longtemps." On peut dire que le rejet de la motion Garneau avait scellé le sort du gouvernement Ross-Taillon dont la chûte ne devait plus être qu'une question de temps.

Le parlement fut bientôt dissous, et les deux partis se trouvèrent en présence pour les élections générales qui devaient avoir lieu en octobre.

M. Mercier accepta franchement la lutte sur le terrain Riel. "On m'a reproché, disait-il, d'avoir appelé Riel 'mon frère'. J'aime mieux appeler Louis Riel 'mon frère' que de faire comme certains hommes qui appellent les orangistes 'leurs frères.' J'aime mieux être parent avec un métis que d'être parent avec certains hommes politiques qui cherchent à écraser notre race et à détruire notre religion. Et je n'ai jamais eu honte d'un pendu quand il a été pendu pour l'amour de son pays. Je n'ai jamais eu honte d'un Délorimier, d'un Duquet, d'un Chenier ; je n'ai jamais eu honte de mon père fait prisonnier en 1837 parce qu'il aimait son pays."

Quiconque a entendu l'hon. M. Mercier dans une assemblée publique connaît la vigueur et la vivacité qu'il développait dans ces grandes circonstances où il déployait tout son art, toute sa force convaincante. Il avait électrisé toute la province qui le suivait avec anxiété. Les élections d'octobre 1886, faites sans ressources, en dépit des efforts du gouvernement d'Ottawa, furent un succès pour le parti national qui triompha.

L'hon. M. Mercier se trouvait à la tête d'une majorité indiscutable, dans laquelle les nouveaux éléments introduits à la suite du parti libéral se trouvaient représentés par cinq membres qui formaient l'appoint.



L'HONORABLE HONORE MERCIER,

Ex-Premier Ministre de la Province de Quebec.

Ces cinq membres étaient d'anciens conservateurs, et il est inutile de dire que leurs anciens co-partisans ne désarmèrent pas, et conservèrent l'espoir de faire rentrer au bercail les brebis égarées pour se reconstituer une majorité.

Les conservateurs en avaient vu bien d'autres lorsqu'ils avaient acheté les cinq veaux qui leur avaient donné le pouvoir en 1882. Mais cette fois, ils firent long feu. Le convaincant pourvoyeur des ministères les avait abandonnés. Senécal était passé au parti national, et les ressources faisaient défaut.

Pendant deux mois les négociations et les marchandages se firent ignominieusement, cyniquement, salement.

M. Mercier, pour rassurer l'opinion publique passablement déroutée par toutes ces rumeurs, fit signer ce fameux *round robin* qui enleva tout espoir au parti des *pendards*, comme on avait appelé le parti Ross-Taillon.

Le lieutenant-gouverneur se décida à convoquer le Parlement provincial pour le 26 janvier 1887, et, à la date fixée, tous les membres du parti national étaient là, prêts à culbuter du pouvoir les traîtres qui avaient repoussé la motion Garneau et laissé pendre Riel sans protester.

Un changement s'était produit au dernier moment. Le cabinet avait démissionné, et M. Taillon avait pris le portefeuille de premier ministre.

Il ne le garda qu'un jour, car au premier vote, l'hon. M. Mercier faisait élire son orateur, l'hon. F. G. Marchand, contre M. Faucher de St. Maurice, le candidat des conservateurs.

Le cabinet démissionna, et l'hon. M. Mercier fut appelé le soir même à former une administration nationale.

Le voilà donc arrivé au faîte du pouvoir ; le voilà premier ministre, l'homme le plus populaire et le plus en vue de la province.

On peut s'arrêter un instant à ce point culminant de la carrière politique de l'hon. M. Mercier, et tournant la tête en arrière contempler le chemin parcouru par ce puissant tribun et cet habile politique.

En quatre ans, par la seule force de son énergie et de son intention profonde du sentiment populaire, il avait bouleversé la politique provinciale. D'une province conservatrice forcenée, il avait fait une province libérale ou au moins nationale. Il avait rallié et réuni des éléments qui avaient jusqu'alors semblé le feu et l'eau, des adversaires irréconciliables ; enfin, il avait réussi à étouffer en partie les préjugés du clergé catholique contre tout ce qui portait un nom libéral. Il avait enrégimenté sous sa bannière le bas clergé, qui avait consenti à entrer en lice contre ses chefs pour suivre cet homme qui l'avait séduit. Par quelle puissance avait-il obtenu ce résultat ? Par son magnétisme purement et simplement ; il n'avait pas d'argent, il n'avait que des promesses bien hypothétiques à donner, et pourtant, il savait exciter les enthousiasmes et réchauffer les courages. Dans sa lutte, il avait suscité des dévouements infatigables, et il arrivait au pouvoir avec un parti prêt à tout pour consolider la position.

La formation du Cabinet se fit assez facilement ; la répartition des portefeuilles entre les divers éléments fut acceptée sans difficulté, et l'ouverture de la session qui avait été prorogée pendant la réélection des ministres eut lieu avec un éclat et des réjouissances inusités.

Le parti national nageait dans la joie, et l'hon. M. Mercier était le lion du moment.

Dès le début, M. Mercier marqua son intention bien arrêtée de s'en tenir au programme qu'il avait tracé lors de la constitution du parti national, et de gouverner avec l'appui légitimement gagné des conservateurs ralliés. Les vieux libéraux trouvèrent cette tactique peu séduisante, et pour leur part, ils avaient bien voulu accepter les nationaux pour arriver au pouvoir ; ils jugeaient maintenant que la farce avait assez duré, et exigeaient le sacrifice des castors. Mercier, il faut le dire à son honneur, refusa de céder à cette demande, et jeta là les premiers germes de dissension qui devaient renverser cet édifice si péniblement élevé. Dès le premier discours

qu'il prononça en parlement comme chef du gouvernement, voici ce qu'il s'écriait : " En premier lieu, le gouvernement n'est pas un gouvernement libéral, mais national, et je suis ici comme chef du parti national. Je représente les idées de la majorité de mes compatriotes, les idées de ceux qui veulent un changement pour le mieux. On a voulu en finir avec les choses du passé, et c'est cette pensée féconde qui a donné naissance au mouvement qui a fait arriver au pouvoir un gouvernement national, c'est-à-dire un gouvernement comprenant dans son sein toutes les classes et toutes les nationali[illegible]tes les nobles aspirations du peuple."

La [illegible]ination de cet homme sur le public était énorme, il savait faire grand, il savait éblouir son monde. Dans l'automne de la même année, 1887, il avait organisé l'Exposition Provinciale de Québec, où il se mettait en relations avec toute la population rurale de la province. Il faisait un voyage de découverte au Lac St. Jean, voyage qu'ont, depuis, servilement copié ses successeurs ; enfin, il attirait à Québec les premiers ministres de toutes les provinces de la Puissance, et signait avec eux une entente qui eût pu servir au rétablissement du crédit de la Province sans l'opposition mesquinement malveillante du parti conservateur.

Ce fut aussi le temps des élections de Laprairie et d'Ottawa, où le parti national remportait de nouveaux et éclatants succès qui abattaient encore le peu de courage du parti conservateur.

Mais M. Mercier n'oubliait pas en même temps sa politique de conciliation, et surtout sa politique cléricale, sur laquelle il comptait pour se maintenir au pouvoir.

Depuis son événement, M. Mercier nourrissait le désir de s'assurer la protection politique des Jésuites, à l'égard desquels il éprouvait de chaleureux sentiments de reconnaissance.

Dès la première session où il tint les rênes du gouvernement, il avait fait passer ce fameux Acte incorporant la

Société de Jésus, qui devait soulever de tels orages dans le Haut Canada et au parlement d'Ottawa. Mais il avait un autre objet en tête, et son rêve était de régler l'épineuse question des Biens des Jésuites, à laquelle tous les autres gouvernements n'avaient osé toucher que de bien loin.

C'était une tâche ardue, et il fallait toute l'habileté, toute la souplesse de M. Mercier pour y réussir. Il fallut surtout tous les trésors de diplomatie qu'il déploya à Rome pour pouvoir imposer cet arrangement, auquel s'opposait le Cardinal Taschereau lui-même.

Enfin, à la session de 1888, le projet était prêt, et l'hon. M. Mercier le présenta lui-même au Parlement dans un grand discours, où il exposa toute la difficulté *ab ovo*, en ayant soin de faire ressortir une compensation accordée aux protestants pour les faire taire.

Catholiques et protestants acceptèrent : la pilule était avalée. Pour un temps, le clergé vit en M. Mercier un sauveur, et exalta de toutes ses forces les services qu'il avait rendus. Le même clergé devait se venger cruellement un jour lorsqu'il trouva M. Mercier trop fort, et quand il redouta de le voir se mêler de trop près aux affaires ecclésiastiques.

Le prestige et la puissance de l'hon. M. Mercier grandissaient pourtant chaque jour. Cet homme extraordinaire faisait la pluie et le beau temps dans la province de Québec.

Les Anglais eux-mêmes, qui lui avaient fait la plus froide mine au début, revenaient de leurs préventions en constatant le travail énorme que s'imposait cet homme et les progrès réels qu'il avait fait faire à la province. C'était l'ère des grands travaux qui s'ouvrait. Chaque grande entreprise trouvait un allié en M. Mercier, qui avait fait sortir la province de la torpeur gélatineuse où l'avait plongée les Ross et les Taillon. Les conservateurs n'existaient plus, on n'en parlait plus, et les premiers aux petits soins sur les traces du premier ministre étaient les bleus qui avaient fait si longtemps antichambre dans le but de réveiller leurs propres chefs.

" Notre politique, disait-il dans le discours du trône de 1888, n'est pas de critiquer les œuvres de nos adversaires, mais de les compléter suivant que l'exigent les intérêts publics et que le permettent les ressources de la province."

" Nous avons devant nous, s'écriait-il au Club National en 1889, une tâche immense qui réclame tous nos soins, toute notre activité, tout notre dévouement ; nous avons devant nous l'immensité des besoins du pays, et nous ne devons nous arrêter que lorsqu'ils seront satisfaits."

Et pour pousser son œuvre il avait fait entrer dans le ministère le Curé Labelle, l'ancien confident de Chapleau, auquel il avait confié virtuellement le ministère de l'agriculture.

C'était un coup de maître que cette nomination dans une province comme la nôtre, où l'influence cléricale domine les actes les plus ordinaires de l'existence !

Ce curé dans le cabinet était un paravent dont M. Mercier devait user et abuser, mais il devait encore augmenter les haines qui fermentaient déjà contre lui dans les saints milieux, en même temps que les vieux libéraux étaient désenchantés de ces concessions trop souvent repétées au cléricalisme.

L'année 1889 se passa sans encombre et sans mesures spécialement notoires. Les affaires marchaient largement, les dépenses publiques grandissaient, mais le public était sous le charme ; il ne voyait rien, il avait le vertige de voir ce prestigieux charmeur jongler avec des millions comme s'il n'avait jamais rien fait que cela.

" Les locomotives, disait-il, qui ne marchent point ne dépensent rien et ne gagnent que de la rouille ; les gouvernements qui ne travaillent point dépensent peu et gagnent peu de réputation. Nous aimons mieux marcher de l'avant, dépenser plus, et faire l'ouvrage du pays."

C'est dans ces conditions que se présentèrent les élections de 1890. L'hon. M. Mercier était tout-puissant : il n'avait plus d'adversaires avoués dans la province, ni même dans le Parlement. Tout le monde pliait. Les élections générales furent ce qu'elles devaient être : un succès éclatant pour le parti national qui balaya la province.

M. Mercier revint en parlement avec une majorité tellement écrasante qu'elle n'en était que plus dangereuse pour la solidité du parti qui le suivait. Avec le succès, les appétits s'étaient aïguisés, et dans la suite ministérielle, il y avait des bouches dévorantes dont il était impossible de modérer les ambitions. Comme il fallait s'y attendre, la danse des millions ne fit que s'accentuer, on dépensait sans compter, on empruntait, on spéculait, — c'était du délire. L'honorable M. Mercier se laissa malheureusement entraîner dans la sarabande, et, lui, qui devait réglementer et arrêter son entourage, il se laissa déborder, et perdit tout contrôle.

Mal entouré, mal conseillé par des flatteurs qui sans vergogne spéculaient sur ses faiblesses ou sur ses passions, il se laissa emporter dans le tourbillon, et n'apporta plus aux affaires cette circonspection, ce flair et cette rouerie villageoise qui lui avaient permis de s'élever si haut et de passer à travers tant d'écueils sans avaries ni accrocs.

Ambitieux, fier, autoritaire, dictatorial, il laissa flatter par de mauvais conseillers ces tristes défauts, et rêva de tout soumettre à son autorité. Son énorme majorité l'encourageait malheureusement à abuser du pouvoir, et il se crût de taille à entreprendre trois tâches à la fois, toutes trois tâches ardues et dangereuses. Il rêva de rompre ses attaches nationales en jetant M. L. P. Pelletier par dessus bord ; il songea à régenter les affaires du clergé canadien, en usant des grandes influences qu'il avait conquises à Rome ; enfin, il se crût capable de renverser le parti conservateur à Ottawa, et de donner au parti libéral cette fameuse forteresse pour la possession de laquelle il luttait depuis si longtemps.

Tous ces projets étaient un retour aux saines doctrines libérales, aux concessions faite aux mécontents libéraux,— mais il était un peu tard. Le mauvais effet était produit, et le mécontentement avait changé d'objet quand M. Mercier voulut y porter remède. C'était maintenant l'entourage de M. Mercier qui portait ombrage aux vrais amis du chef libé-

bal. Néanmoins, lorsque les libéraux le virent décidé à se lancer dans la campagne électorale fédérale qui devait s'ouvrir en 1891, lorsqu'ils le virent décidé à apporter tout l'appui de son influence et des ressources provinciales, il y eut un certain ralliement, une ardeur nouvelle revint dans les rangs, et il se fit une bataille acharnée.

L'honorable M. Mercier avait promis de donner à Ottawa une majorité libérale dans la province de Québec, et il tint parole. Bien plus, il se porta au secours des provinces voisines, et aida le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse. Mais en dépit de la vaillance montrée et des sacrifices consentis, l'or des manufacturiers tories triompha, et la Puissance resta entre leurs mains.

Ce fut un rude déboire pour les libéraux qui ne s'étaient jamais trouvés dans d'aussi favorables circonstances pour tenter de détrôner Ottawa. D'un autre côté, la panique fut considérable dans le cabinet fédéral qui s'était vu à deux doigts de sa perte, et dès ce jour, il fut résolu de se débarrasser à tout prix de l'honorable M. Mercier pour ne plus être exposé à pareil danger.

Par exemple, pour le moment, la situation était critique à Québec. On ne fait pas d'omelette sans casser les œufs, on ne fait pas non plus la lutte dans toute la Puissance sans qu'il en coûte cher ; et le trésor de Québec avait été mis à sec. Il fallait le remplir. C'est pourquoi l'honorable M. Mercier entreprit un voyage en Europe, après avoir conçu un plan qui était une idée de génie. Au lieu de venir en emprunteur, M. Mercier arrivait en visiteur désintéressé, venant enseigner à la France que ce serait la Province de Québec qui ferait un grand honneur à ses prêteurs d'accepter leur argent pour le placement magnifique qu'elle leur offrait.

Il réussit à merveille ; il épata réellement les Français, il fut l'homme du jour à Paris, à Rome et dans toute la France où il s'exhiba en grande pompe. On ne peut nier qu'il révéla aux Français un Canada qu'ils ne connaissaient pas, et qu'à un

moment donné il eût pu obtenir tout l'argent qu'il désirait et dicter lui-même ses propres conditions.

Malheureusement, il était guetté par Ottawa qui avait juré sa perte, et qui eût peur encore une fois de le voir rentrer au Canada grandi en prestige et en crédit. Des émissaires furent détachés dans tous les centres financiers pour démolir l'œuvre de M. Mercier et répandre sur les finances de Québec, sur sa solvabilité, sur ses revenus les rumeurs les plus alarmantes. On ne réussit que trop à impressionner le marché, et si l'on continua à faire bonne figure à M. Mercier, l'argent ne vint pas comme il l'avait espéré et comme tout le faisait prévoir.

Et puis, d'autres difficultés venaient de surgir. Le gouvernement fédéral, depuis la poussée que lui avait donnée le gouvernement provincial aux élections générales, eut vent, par certaines indiscrétions, de souscriptions électorales pour un montant considérable arrachées dans le règlement d'une affaire de chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Le Sénat fut chargé de faire une enquête sur un prétexte banal, et ne tarda pas, avec les renseignements qui lui étaient libéralement fournis, de retracer le paiement de $100,000 jusqu'à M. Ernest Pacaud, de l'*Electeur*, factotum de M. Mercier. C'était tout ce que l'on cherchait : relier le nom de M. Mercier au scandale.

On comprend que les conservateurs ne furent pas longs à exploiter la mine qu'ils avaient si habilement préparée, et M. Mercier fut obligé de revenir en toute hâte.

Son retour à Montréal fut fantastique. Toute la ville était sortie et sur pied pour saluer l'idole du peuple qui paraissait plus fort et plus puissant que jamais.

Pourtant, l'étoile palissait grandement.

Elle eut encore un beau reflet le jour de la grande fête de Trourouvre, où M. Mercier, comte romain, Grand'Croix de St Grégoire, distribua aux zouaves pontificaux, de la part du Pape, les médailles qui leur étaient décernées à la demande du Général Charette.

C'est là le chant du Cygne ; l'horizon se trouble, l'orage s'amoncèle.

Le lieutenant-gouverneur Angers, qui sert d'instrument à Ottawa, fait demander à M. Mercier aussitôt son retour des explications sur les révélations qui ont été faites au comité du Sénat à propos de l'argent de la Baie des Chaleurs.

M. Mercier se regimbe, et refuse de donner des explications à celui dont il est l'aviseur et qui doit recevoir ses recommandations. Mais alors, au lieu d'agir et de se préparer à la lutte qui est imminente, M. Mercier s'endort dans une trompeuse sécurité, dont il est réveillé un beau jour par l'avis émanant de M. Angers, qu'il a de sa propre autorité nommé une Commission Royale, composée des Juges Davidson, Jetté et Baby, pour s'enquérir des accusations portées. En même temps, M. Angers prenait sur lui de suspendre toute relation entre ses aviseurs et lui, de refuser de signer aucun ordre en conseil, ni mandat d'argent.

Le coup fut rude, et fit sortir M. Mercier de sa torpeur. Il accepta le combat, et reprenant sa vieille énergie, il entra en guerre courageusement contre le lieutenant-gouverneur qui l'avait mis en tutelle. Malheureusement, les temps étaient changés. Les amis se faisaient plus rares : les rats sentaient le naufrage et le vaisseau commençait à faire eau de toute part. La tentative faite par M. Mercier de se débarrasser de M. Pelletier avait donné aux conservateurs un allié, d'autant plus précieux dans la place qu'il était au courant de tout et animé de la haine et du fiel les plus violents et les plus implacables. Le clergé, également effrayé de la puissance que M. Mercier avait conquise à Rome et de l'autorité qu'il prétendait montrer, toujours prêt d'ailleurs à se rallier au plus fort, dans les tempêtes, se ligua contre M. Mercier avec une férocité sans exemple.

Dans ces conditions, la lutte était bien inégale. Ce furent des moments d'angoisses cruelles pour un homme du tempérament de M. Mercier, soumis à toutes les humiliations, resté premier ministre de nom sans l'être de fait, insulté chaque jour par la presse à la dévotion de M. Angers, et faiblement

défendu par les journaux libéraux. Il sentait se détacher de lui ses anciens amis, et les circonstances de communiquer avec ses nouveaux amis qui étaient trop compromettants.

Enfin, et c'est ce qui surtout navrait l'honorable M. Mercier, il sentait le peuple s'éloigner de lui. Cette griffe puissante qu'il avait mise sur la population n'avait plus la force de retenir la multitude ingrate prête maintenant à briser son idole. La désaffection faisait son chemin, et tout s'écroulait sous ses pas.

Les séances de la Commission Royale avaient eu lieu, et tout le monde attendait avec anxiété le rapport qui se préparait. Tout à coup, au commencement de décembre, on apprit que M. Angers, fatigué d'attendre la rédaction du rapport retardé par la maladie d'un des commissaires, le juge Jetté, venait de se faire remettre un rapport intérimaire par les deux ennemis de M. Mercier les hon. juges Baby et Davidson.

Sur la foi de ce rapport le lieutenant-gouverneur se décida à accomplir l'acte que lui imposait son parti à Ottawa : le renvoi de ses ministres.

Ce fut le coup d'état du 10 décembre qui renversait M. Mercier du pouvoir après un règne glorieux de quatre années seulement, où il avait eu tous les honneurs, toutes les dignités, toute l'affection du peuple canadien.

La chûte fut terrible, les libéraux se regardaient atterrés, anéantis, et pourtant M. Mercier leur infusa encore un regain de vigueur et réussit à leur faire faire face à l'orage. Les élections générales étaient annoncées pour le 8 mars, et il organisa de suite la campagne électorale de son mieux. A ceux qui se faisaient tirer l'oreille pour le défendre personnellement il fit faire campagne sur la condamnation du coup d'état ; aux autres, il laissa carte blanche. On eût alors le curieux spectacle d'élections dans lesquelles une partie des candidats refusaient de défendre leur chef. Mais le plus dangereux, c'est que l'argent, le nerf électoral faisait absolument défaut.

D'un autre côté, les conservateurs firent une effroyable campagne de scandales, d'injures et d'accusations. Ils avaient en mains le coffre provincial, et y puisaient jusqu'au coude pour pétrir la pâte électorale.

En même temps, les enquêtes se multipliaient et les *p'tit Bancs* jetaient à la foule avide une pâture sans cesse renouvellée d'accusations infâmes.

Le résultat fut ce qu'il devait être, le parti national fut écrasé, anéanti aux élections, presque tous les anciens ministres furent repoussés par l'électorat, et c'est par un hasard encore incompréhensible que M. Mercier conserva un siège à la chambre pour le comté de Bonaventure.

Le sort du parti national était bien définitivement scellé. Il était fini, archifini.

L'honorable M. Mercier déposa le sceptre qu'il tenait depuis 1883, et la direction du parti, redevenu le parti libéral, retomba entre les mains de l'hon. M. Marchand, qui réunit les écloppés de la dernière lutte, et avec leur appui tenta de faire bonne mine devant l'ennemi.

C'est alors que tombèrent sur l'ancien chef, sur l'ancien idole, déboires sur déboires. Le parti conservateur donna à l'égard de son ennemi abattu le plus grand exemple de lâcheté qu'un parti ait jamais pu donner. Les partis n'ont pas d'entrailles, dit-on,—on pourra ajouter, surtout les partis de peureux. Les bleus avaient eu une telle frayeur de l'hon. M. Mercier au temps de sa puissance qu'ils trépignèrent sur son corps, une fois qu'il fut à terre, avec une férocité qui n'a pas d'exemple.

Leur premier ouvrage fut de ruiner financièrement M. Mercier ; ils ramassèrent sur le marché toutes les vieilles dettes du chef libéral, et l'accablèrent de poursuites et de procès, jusqu'à ce qu'ils réussirent à le chasser lui et sa famille de chez lui.

Une fois ce haut-fait accompli, le procureur général Casgrain, qui était avec l'hon. M. Angers, le chef de cette exécution aussi lâche que cruelle, fit arrêter l'hon. Mercier au criminel, et tenta de le faire mettre en prison pour détournement de fonds publics.

Mais cette tentative échoua, et le dernier coup qu'on pensait ainsi porter à Mercier comme coup de grâce fut au contraire pour lui le signal d'un commencement de réhabilitation.

Son acquittement par un tribunal composé expressément pour le condamner provoqua dans les esprits un revirement considérable. Le peuple, prompt à changer d'idée et d'impression, se demanda si après tout il n'avait pas été injuste à l'égard de cet homme. Sa popularité reprit le dessus. La réaction provoquée par le procès fut telle, que si les auteurs de cette persécution mesquine et lâche avaient pu en pressentir le résultat, ils se seraient bien gardés de la commettre. L'acquittement de M. Mercier donna un prétexte à tous les vieux amis qui s'étaient écartés de lui un peu par respect humain, pour faire comme les autres, pour rentrer dans le rang et se rapprocher de lui. M. Angers, la vraie cause de toutes ces infamies commises à l'égard de M. Mercier, fut obligé de quitter Spencer Wood pour entrer dans le cabinet d'Ottawa, où il fait bien triste figure.

Aussitôt ce point règlé et sa tranquillité assurée, M. Mercier s'occupa de mettre un peu d'ordre dans ses affaires bouleversées dans la débacle générale. Il se remit à l'exercice de sa profession d'avocat, ouvrit une nouvelle étude en société avec MM. Gouin et Lemieux, et se remit résolument à l'ouvrage. La session de 1893 approchait, et M. Mercier devait y faire une rentrée éclatante. Le jour où il se présenta à la Chambre il prononça une de ces harangues vibrantes dont il avait le secret, et terrassa le malheureux Taillon qui avait eu la malencontreuse idée de vouloir réveiller les douloureux souvenirs du passé. C'était offrir l'occasion trop belle à un homme de la force de M. Mercier pour qu'il ne la saisît pas immédiatement. En effet, il se leva, et pendant une heure il martela la tête de ceux qui l'avaient écrasé et meurtri pendant qu'il était abattu à terre. Ce fut une magnifique joute oratoire, et le Procureur-Général Casgrain, l'auteur des poursuites, se rappelera longtemps des blessures sanglantes qu'il a reçues ce jour-là.

Néanmoins, pendant la session de 1893, M. Mercier ne voulut pas s'occuper de la direction du parti. Il suivit assiduement les séances, travaillant sans cesse, mais sans prendre la parole. Ce n'est qu'à la dernière session, à laquelle il assista, en 1894, qu'il reprit de fait la conduite de l'opposition qui restait nominalement sous l'autorité de M. Marchand, derrière lequel M. Mercier se retirait avec une respectueuse soumission, mais on sentait sa main de fer. Elle apparut dans toutes les questions, en particulier dans cette fameuse question des asiles, où il eut encore l'occasion de se mesurer avec son adversaire implacable et ancien ami, l'hon. L. P. Pelletier, maintenant secrétaire provincial d'un gouvernement de *pendards*, comme disaient les nationaux de 1886.

Après la session de 1894, M. Mercier se remit aux affaires. Il avait étonné tout son parti par son effrayante vitalité, sa puissance encore extraordinaire et son effet sur les masses Son prestige ancien était presque entièrement revenu, et encore une fois il tenait le parti libéral dans sa main habile. De fait, c'est le seul chef, réellement chef, qu'ait jamais eu le parti libéral.

On ne saurait prévoir dans le moment de crise que nous traversons, dans la perturbation complète du parti conservateur, quel aurait pu être l'effet de l'intervention de M. Mercier avec le parti libéral rallié à sa suite.

Malheureusement, après plusieurs mois de souffrances cruelles d'un mal qui ne pardonne pas, et qu'avaient aggravé les tourments, les douleurs et les chagrins d'une persécution indigne et d'une chûte imméritée, après avoir enduré les tortures de cette terrible maladie, le diabète, M. Mercier fut pris, à la fin de septembre, d'une attaque sévère qui le mit en danger de mort immédiate, et qui jeta la consternation parmi ses amis.

La nouvelle courut de bouche en bouche : Mercier se meurt, Mercier va mourrir, se disait-on partout.

De fait, l'attaque était fatale, irréparable ; mais ce colosse, ce

géant devait encore donner au monde un exemple de sa force extraordinaire.

Dans cette longue agonie qui a duré presque cinq semaines il a défié toutes les lois de la médecine, tous les diagnostics, tous les calculs médicaux.

Jusqu'à la dernière minute, alerte, vivace, infatigable, il a lutté avec la mort qui ne l'a terrassé que le jour où l'athlète infatigable a renoncé à la lutte. Chaque matin, chaque soir, arrivaient les bulletins les plus désespérés, et pourtant chaque nouvelle journée voyait Mercier debout, prêt à la lutte, mettant en ordre toutes ses affaires et se préparant à la mort, sans lui donner quartier.

Ce fut un spectacle qui impressionna toute la population. Nos Canadiens-français,et même les Anglais qui aiment tant ce courage presque téméraire qu'ils appellent le *pluck*, furent emerveillés de la trempe de ce vigoureux champion. Les marques de sympathie populaire les plus touchantes lui furent prodiguées. Amis et ennemis se rencontrèrent, sinon au chevet du malade, au moins à sa porte, pour y déposer leur carte et l'hommage de leurs condoléances. La liste bien incomplète des noms des personnes qui ont ainsi donné à M. Mercier la preuve de leur sympathie toute cordiale et exempte de tous ressentiments politiques est curieuse à conserver, et nous la donnons ici pour bien montrer au peuple quelle est la bigarrure d'opinions politiques des personnes qui ont accompli cet acte de patriotique appréciation. Nous avons relevé les noms suivants :—

L'hon. Henry Starnes, M. Starnes, jr., J. H. Lefebvre, D. A. McDonald, l'hon. L. O. Taillon, l'hon. L. P. Pelletier, l'hon. G. A. Nantel, Douglass Stewart, secrétaire privé de sir John Thompson, le chanoine Leblanc, au nom de Sa Grandeur Mgr. Fabre, Dr. A. L. de Martigny, Dr. F. X. de Martigny, l'hon Dr. J. J. Ross, Chs Marcil du *Star*, P. J. A. Voyer, Dr. J. M. Beausoleil, William Wainwright, de la compagnie du Grand Tronc, Rodolphe Lemieux, Auguste Lemieux, J. A. Drouin, Louis J. Loranger, Julien Hébert, L. N. Cormier, régistrateur de Lévis, Arthur Lemieux, Jos. Riendeau, l'hon. juge Loranger, Arthur Dansereau, l'hon François Lan-

gelier, l'hon. J. K. Ward, l'hon F. Gilmoor, Dr. Jules Laberge, J. C. Langelier, Arthur Delisle, M.P., E. L. Ethier, R. P. Garceau, S.J., R. P. Hudon, S.J., R. P. Devlin, S.J., R. P. Larcher, S.J., professeur de rhétorique, alors que M. Mercier était au collège, R. P. Rottot, S.J., R. P. Schmidt, S.J., R. P. Turgeon, S.J., M. l'abbé Collin, supérieur des Sulpiciens, M. le curé Deguire, de Notre-Dame, M. le curé Troie, de St. Jacques, M. l'abbé Leclerc, de Rome M. l'abbé Rousseau, M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval à Québec, R. P. Lecomte, O.M.I., R. P. Jodoin, supérieur des Oblats, l'ex-grand vicaire Gravel, curé de Belœil, les honorables juges Jetté, Taschereau, Bourgeois, recorder de Montigny, l'hon. Wilfrid Laurier, l'hon. James McShane, l'hon. J. E. Robidoux, l'hon. F. G. Marchand, MM. C. A. Geoffrion, C.R., L. O. David, A. L. de Martigny, gérant de la Banque Jacques-Cartier, J. I. Tarte, M.P., M. l'abbé Malhiot, Louis Fréchette, Raoul Dandurand, Jos. Laberge, Madame Laberge, Dr. Venner, de Québec; A. G. Lemieux, Gustave Lemieux, Thomas Coté, Pierre Danserau, ex-président du club Letellier; F. Blanchard, maire de la Chute aux Iroquois; Odilon Desmarais, Madame Eugène St. Jacques, de St. Hyacinthe; M. Eugène St. Jacques, jr., le vicomte A. de Guévremont, Mlle L. Olivier, Mlle Blanche Belcourt, Dr. Mount, sr., W. Mount, Dr. John Mount, Euclide Roy, M. Béïque, surintendant du canal Beauharnois; Oscar Boivin, Révd Jos. Laporte, Lt. colonel Provost, M. Cauchon, de la compagnie du Grand Tronc, J. P. Dawes, Errol Blanchette, notaire Marin, Camille Piché, Chs. Devlin, M.P., J. Genant, d'Ottawa; J. A. Langlois, de Québec; Cléophas Beausoleil, M.P., Rabbi H. Veld, M. Cheval, de St. Denis; T. B. Burnett, Mad. Sophie Malhiot, Alexandre Bonin, A. Leblond de Brumath, P. M. Sauvalle, Mlle Joséphine St. Jacques, Dr. Roy d'Hochelaga, E. L. Ethier, H. C. St. Pierre, C.R., Alphonse de Lima, ex-consul du Brésil; Jos. Beauchamp, de St. Valier, comté de Bellechasse, J. A. Pelland, l'hon. Louis Tourville, Dominique Ducharme, M. Burgess, du *Herald*; A. E. Poirier, A. E. Bourbonnais, M.P.P., Dr. Tancrède de Grosbois, ex-député de Shefford; Alexander Buckingham, Mad. Philippe Roy, Germain Lépine, de Québec; Cléophas Rochette, de Québec; Désiré Guay, de Québec; J. P. Noyes, de Waterloo; Philéas Corriveau, de Québec; Léandre Ethier, Henry S. Harwood, M.P., E. N. St. Jean, l'hon. juge de Lorimier, le maire Villeneuve, capitaine W. des V. Hamilton, de la frégate anglaise le "Blake"; M. le colonel Frank Bond, Narcisse Pérodeau, l'évêque Bond, capitaine L. H. Roy, Eugène Lafontaine, président du Club National; Fréd. Gélinas, secrétaire du même club; J. H. Legris, M.P., W. B. Lambe, James Cochrane, président de l'Association de Réforme de Montréal; l'hon. Peter Mitchell, M. Allan Hamilton, J. F. Béïque, de Mélocheville; Jules Tessier, M.P.P., l'hon. Horace Archambault, James Doucet, Jos Beauchamp, de Québec; Dr. Arthur Vallée, de Québec; M. Von Bruysell, consul général de Belgi-

que ; Henrique de Perera, consul général d'Espagne ; Emile Lavigne, Général Marquet, ingénieur au corps des ponts et chaussées du gouvernenent de Belgique, M. l'abbé Trépanier, l'honorable juge Wurtele, Capitaine Henri Deschamps, commandant du croisseur français " Nielly," J. O. Pelland, E. H. Parent, E. L. Ethier, Adolphe Cherrier, George Hamel, l'hon. juge Barry, l'hon. Arthur Turcotte, C. A. M. Globensky, du Plateau des Chênes, Ernest Joseph Doutre, Chs. A. Lebel, Philippe Vallières, de Québec, James McNicholl, Ls. Delorme, ancien greffier de l'Assemblée Législative, Alphonse de Martigny, l'hon Rosaire Thibaudeau, P. A. Choquette, M.P., L. J. Lamontagne, F. X. Lemieux, de Québec, V. Girouard, J. K. Foran, du *True Witness*, L. J. Demers de *l'Evènement*, J. E. Pettingale, Mme Victor Girouard, Mme J. C. Ménard, Mme J. R. Thibaudeau et Melle Thibaudeau, Mme E. Bouchette, Melle Cécile Doutre, Mme Doutre, Mme John Langelier, Mme Jos. Hardy, Sœur Madeleine du Sacré-Cœur, supérieure de l'hospice St. Jean de Dieu de la Longue Pointe, Mme Hudon, Mlles Gagnon, Mme Pérodeau, Mme Gustave Lemieux. Mme Horace Archambault, Mlle J. W. Mount, Mlle Bachand.

M. Mercier disait en conversant avec sa famille : " Je pars trop tôt et trop tard : trop tôt, parce que je n'ai pas eu le temps de mettre à exécution tous les projets que j'avais formés pour la province et pour ma famille ; trop tard, parce que si j'étais parti, il y a trois ans, je n'aurais pas connu les tortures morales et physiques que j'ai endurées depuis 1891."

Le malade éprouvait beaucoup de chagrin de ne pouvoir recevoir ses amis.

—Puisque je suis pour mourir, dit-il, à quoi cela sert-il de me priver du plaisir de serrer la main de mes amis ?

Les médecins avaient cependant, à cause de son grand état de faiblesse, ordonné que la consigne la plus sévère fût observée.

Mais, de toutes les démonstrations faites au sujet de l'hon. M. Mercier, la plus touchante est, bien sûr, la rencontre de l'hon. M. Chapleau et de son ancien adversaire qui était aussi son ami, au fond du cœur, et que la *Presse* a racontée en ces termes :

Le samedi, M. Arthur Dansereau, maître de poste, avait demandé à M. Lomer Gouin et à M. Rodolphe Lemieux si M. Mercier pourrait recevoir le lieutenant gouverneur.

L'ancien premier ministre, averti du désir de M. Chapleau, lui fit répondre qu'il le recevrait avec le plus grand plaisir. Bien que les médecins, a-t-il dit, aient ordonné de ne laisser entrer personne, je violerai le consigne pour recevoir M. Chapleau.

Le lieutenant gouverneur s'est en conséquence rendu chez le malade dans l'après-midi, en compagnie de M. Arthur Dansereau. M. Mercier les reçut tous deux dans sa chambre. En entrant, M. Chapleau se dirigea vers le grand fauteuil où le malade était étendu, et lui serra les deux mains avec effusion. L'émotion qui s'était emparée de lui était si forte qu'il ne put d'abord proférer une parole. A la fin, il dit à M. Mercier avec une voix à demi étouffée par les sanglots " que contre toute espérance il espérait pouvoir le voir revenir à la santé."

— Mon cher Chapleau, répliqua le malade, je te remercie du plus profond de mon cœur de ta visite et de tes bonnes paroles ; mais je sens et je vois que tout est fini. J'attends la mort de pied ferme. Je ne la redoute pas, car elle sera pour moi presqu'une délivrance. Avec l'aide du Rev. Père Garceau, je me suis préparé à mourir depuis longtemps déjà. Il vient ici tous les matins me dire la messe et me donner la communion ; de sorte que la mort ne m'effraie pas.

M. Chapleau, craignant de fatiguer le malade, voulut ensuite se retirer. M. Mercier le retint et le fit asseoir. Les deux adversaires, qui se sont naguère porté de si rudes coups, causèrent pendant près de vingt minutes des choses politiques du passé. Quand il en vint à parler de l'avenir, le malade pleura abondamment. M. Chapleau et M. Dansereau versèrent aussi des larmes que l'émotion produite par cette scène faisait monter à leurs yeux.

Au moment de se séparer, le lieutenant gouverneur et l'ex-premier ministre s'embrassèrent avec effusion.

— Nous avons, a dit M. Chapleau, fait bien des luttes; nous nous sommes porté mutuellement des coups bien rudes et parfois bien injustes. Mais si j'ai frappé aussi fort que toi, tu as été moins injuste à mon égard que je l'ai été pour toi. Avant de te voir mourir, j'ai voulu venir te demander pardon !

M. Mercier, en entendant ces paroles, ne put contenir son émotion. Il éclata en sanglots et ne put prononcer une parole.

M. Chapleau prit la main défaillante de son ancien adversaire et la pressa dans les siennes en lui disant : Adieu !

Le 3 octobre, l'hon. M. Mercier avait reçu du Vatican une bénédiction spéciale qui l'avait profondément touché ; elle était conçue en ces termes :

Roma.

To Garceau,
Jésuite,
Montréal.

S. Padre concede di cuore apostolica benedizione al contente Mercier infirmo.

Card. RAMPOLLA.

(Traduction)

Rome, 24 septembre 1894.

Révérend Père Garceau,
Jésuite,
Montréal.

Le Saint Père envoie, de tout son cœur, la bénédiction apostolique au Comte Mercier, malade.

Card. RAMPOLLA.

Le Père Garceau, jésuite, ancien zouave pontifical, aumônier du 65e Bataillon, n'a pas quitté une seule fois M. Mercier dans cette longue agonie, et il a raconté lui-même la façon vraiment touchante dont M. Mercier a reçu les derniers sacrements.

Le 7 octobre, M. Mercier, se touvant plus agité, plus inquiet, demanda à être transporté à l'Hôpital Notre Dame, où il se rendit avec sa famille et passa là quelques jours, puis il se fit de nouveau reconduire à sa résidence où il est mort. Sa grande anxiété, la cause de ses dernières souffrances morales était l'impuissance de la médecine en face de son mal. Sa vigueur excessive qui ne s'est pas démentie un instant l'illusionnait sur son état. " Mais, disait-il, comment se fait-il qu'on ne puisse rien faire pour moi ? Je suis fort, je veux vivre, je suis prêt à tout faire,—que l'on me sauve donc ! "

Et de fait, à voir cet homme infatigable jusqu'à la dernière heure arpenter les appartements, monter les escaliers, personne ne pouvait s'empêcher de déplorer l'impuissance de la science et les rigueurs de la loi d'en haut.

Enfin cette agonie qui était un martyr pour tous ceux qui approchaient le malade a pris fin le 30 Octobre, à 8.45 du matin, quelques jours après que M. Mercier atteignit sa 54e année. Il était né le 14 octobre 1840.

C'est ainsi que s'éteignit le plus patriote des canadiens français depuis Papineau, et le plus habile politicien que le Canada français ait jamais conçu ; il nous reste à examiner son œuvre et à développer les leçons que nous devons tirer de cette fin vraiment glorieuse.

SON ŒUVRE.

L'œuvre de l'hon. M. Mercier est bien diversement jugée par ceux qui lui survivent. Suivant les préventions politiques ou d'après les incidents de la vie de chacun, on pourra le présenter comme un patriote ou comme un ambitieux, comme un habile ou comme un convaincu,— les opinions seront divisées, autant de têtes, autant d'avis, mais personne ne niera que ce fût un grand canadien, et un canadien qui nous faisait honneur à tous, qui portait haut son titre de canadien français, et qui a fait plus qu'aucun autre pour montrer qu'il avait l'orgueil de sa race.

D'autres ont pu être plus heureux, d'autres ont pu donner l'illusion de plus d'honnêteté politique et de scrupules administratifs, mais aucun ne fut plus dévoué à sa province et à son pays ni plus amoureux de sa grandeur.

C'est le patriotisme canadien français qui forme le fond du caractère de l'hon. M. Mercier, et ce patriotisme il le comprenait, et l'appliquait d'une façon pratique, non pas simplement dans de beaux discours et de brillantes paroles, mais dans ces essais de concentration et de coalition des forces vives de la nationalité française auxquels il consacrait tous ses instants et toute son énergie.

Sa lutte contre la Confédération, son essai de Parti National en 1871, l'essai de Coalition de 1882, la formation du Parti National de 1885, avaient un but plus haut que le simple accès du pouvoir : toutes ces tentatives répondaient à un idéal plus élevé, la formation d'une province française respectée et puissante, dont il eût été glorieux d'être le chef, au lieu de se résoudre à n'être que le valet d'Ottawa.

Aussitôt arrivé au pouvoir, il s'occupa de relier des relations avec les Français, d'encourager la venue d'ingénieurs, d'industriels, de colons français parmi nous.

Son premier acte administratif dans ce sens fut la conclusion d'un emprunt avec le Crédit Lyonnais, et ce n'est pas tant l'emprunt en lui-même qu'il est intéressant d'étudier que l'importance donnée par M. Mercier au fait qu'il était fait en France ; enfin, il compléta ce travail par ce fameux voyage avec la commission agricole,— voyage qui fût avant tout un voyage de réclame pour la province de Québec. Aux quatre coins de la France, il porta sa parole vibrante qui électrisait les Français sensibles ; il fit l'éloge du Canada et des canadiens. Il

avait créé un véritable mouvement canadien en France. Ses discours et ses conférences étaient des révélations même pour les gens instruits de la vieille Gaule qui ne connaissaient le Canada que de nom. Pendant un temps les journaux français n'étaient remplis que de nous. Il est peut-être un fait qu'on ignore, c'est que M. Mercier, pour asseoir son œuvre, avait retenu à Paris les services de journalistes qui inondaient la presse de province de réclames et de renseignements sur la Province de Québec, et avaient *boomé* la province à un tel point, qu'au moment de la chûte de M. Mercier, il eût été capable d'accomplir en France les opérations les plus avantageuses, en particulier cette fameuse opération de conversion de la dette qui était une des grandes idées de son règnt et à laquelle on devra forcément revenir. La France n'avaie plus rien à nous refuser ; les liens étaient resserrés, et la Province de Québec pouvait compter sur l'appui moral et financier d'un grand pays au cas où certaines complications anti-anglaises auraient amené au Canada une tension des relations. Ce point d'appui que Mercier cherchait dans son mouvement de concentration nationale, il l'avait créé en France par son intelligence, par son travail, et surtout par son puissant génie de mise en scène et d'emploi des sentiments intimes des masses. Il avait été au cœur de la France, et il avait touché la fibre patriotique française à la bonne place.

A l'action du sentiment français, M. Mercier avait rêvé d'ajouter celle du clergé et de la foi catholique qu'il voulait allier à ses aspirations et à ses vues nationales. Il entreprenait là une lourde tache,— si lourde, qu'il y a succombé sans avoir pu fixer le clergé dans sa voie, et après avoir séparé de lui ceux de ses amis qui ne comprenaient pas ses desseins et se heurtaient à des sympathies, ou antipathies, ou à de simples sensations personnelles.

M. Mercier partait de ce principe que les intérêts catholiques et les intérêts canadiens-français sont identiques dans la province de Québec, et doivent marcher de pair, et il ne négligea pas une occasion de chercher à inculquer cette idée à tous ceux avec lesquels il venait en contact. Le clergé faisait la sourde oreille à ses avances. Un moment emballé dans le mouvement national à la suite des castors, ou plutôt à la tête des castors,— le clergé s'était vite remis de son excitation, et s'était recueilli pour voir venir les événements et régler sa conduite future suivant ce qui allait survenir. Les

concessions les plus larges, les cadeaux les plus significatifs, les avances les plus éclatantes ne le décidaient pas à agir. Il n'y a aucun doute que cette vieille hostilité ouverte contre les libéraux disparaissait pour faire place à une indulgence marquée qu'il était facile d'exploiter dans les campagnes, pour le plus grand bien des intérêts politiques du parti ; mais ce n'était pas encore cette coopération, sans laquelle la lutte contre l'anglais, l'ennemi commun, devait toujours rester infructueuse. Ne pouvant obtenir par la seule force du raisonnement et du calcul le concours qu'il désirait, M. Mercier songea à l'obtenir par la ruse, puis par la force ; mais il avait affaire à trop forte partie. Il devait succomber, et il succomba. Suivant la fameuse maxime *divide ut imperes*, il chercha à créer, et créa réellement une scission irréparable entre un ordre puissant, les Jésuites et le clergé séculier. L'incorporation des Jésuites, et le règlement de la question touchant à leurs Biens ont été autant d'actes marquants de cette politique qui avait eu un succès complet. On ne peut nier que le clergé ait été divisé sous le règne du gouvernement Mercier, plus qu'il ne l'avait encore été à aucune époque de notre histoire.

Une fois le fossé creusé, l'hon. M. Mercier se crût de taille à dominer la portion la plus dangereuse du clergé, celle qui s'adresse à la foule et qui contrôle la politique et le vote des campagnes. C'est alors qu'il imagina cette magnifique politique vaticanesque qui convenait si bien à son esprit d'intrigues et de calculs. Il se créa dans l'entourage papal, dans les cercles de la Propagande, dans les cours pontificales des alliances et des amitiés, au moyen desquelles, pendant un temps, il eut le contrôle absolu du mouvement catholique au Canada. Rien ne se faisait, ne se disait ou ne s'écrivait à Rome sur le Canada sans que M. Mercier y eût mis la main.

Malheureusement, il eût la main trop lourde ; il n'eut pas ce poing d'acier dans le gant de velours qui s'impose pour la réussite d'une domination de ce genre ; il n'eut pas surtout la modestie qui convient au succès de manœuvres aussi délicates.

La chûte, la défaite, l'isolement n'avaient pas abaissé l'espoir de M. Mercier dans le succès des mouvements nationaux, et l'on en eût la preuve, lorsque, sorti des griffes des vautours qui s'acharnaient après lui pour le traîner de prétoire en prétoire, il se lança dans le mouvement en faveur de l'Indépendance du Canada, et organisa cette immense démonstration

du Parc Sohmer qui fut le chant du cygne du vaillant tribun à Montréal ; ce fût, à proprement parler, la dernière fois qu'il parla au peuple, et il enleva haut la main un vote en faveur de son projet, en faveur de l'Indépendance du Canada. Il est difficile de dire ici quel avenir peut avoir ce projet, les opinions sont très partagées, mais on ne peut nier qu'il ait un air de grandeur profondément propre à attirer l'attention d'un homme d'Etat de la trempe de Mercier.

L'énumération de l'œuvre législative de M. Mercier sortirait du cadre de cette étude ou plutôt de cette monographie toute d'appréciation, mais il ne nous est pas permis de passer sous silence les jalons principaux posés dans la politique provinciale et sur lesquels s'appuieront les revendications de l'avenir.

La conférence inter-provinciale pour la révision des bases mêmes de l'acte de la Confédération sera peut-être un jour un des points culminants de l'œuvre de M. Mercier. Que le fonctionnement actuel de la Confédération soit défectueux, c'est ce que tout le monde admet de bon ou de mauvais gré. Les docteurs diffèrent sur le remède à appliquer. Les uns veulent un remède radical, sa dislocation. Les autres demandent les redressements d'injustices criantes et pesantes.

Monsieur Mercier était de ces derniers. Le préambule de la conférence englobe toutes les questions brûlantes ; et si la Confédération n'est pas rompue, elle sera modifiée un jour sur les lignes posées par la conférence à l'instigation de M. Mercier.

En parlant des projets auxquels il a donné un corps, qu'il a bâti de toutes pièces, et qui devront être mis à exécution après lui, on ne peut oublier la conversion de la dette qui s'impose à la province tant que ces ressources budgétaires resteront dans les limites où elles sont actuellement resserrées. Les intrigues politiques et des circonstances défavorables ont empêché la réussite de ce grand plan de réforme financière dont les successeurs de M. Mercier profiteront.

Il est un autre sujet qui tenait fortement au cœur de l'hon. M. Mercier, et à la discussion duquel il mettait toute son âme de patriote. Ce projet c'est la revendication des frontières naturelles de la Province de Québec pour laquelle M. Mercier ne voulait voir d'autres limites au Nord que la limite des terres du côté du Pôle. L'insistance avec laquelle M. Mercier revenait sur cette question montre bien toute l'impor-

tance qu'il y attachait. D'ailleurs, elle faisait partie de ses grandes et ambitieuses entreprises de colonisation du Nord. On sait quel intérêt il portait à la région du lac St. Jean et à celle du Nord de l'Ottawa, dans lesquelles il avait lancé de chaque côté deux grandes voies ferrées qu'il rèvait un jour de réunir par une voie transversale pour encercler la Province de Québec, et enfermer la population entièrement française dans un quadrilatère inexpugnable, formé au sud par le St. Laurent, à l'est par le Chemin de Fer du Lac St. Jean, à l'ouest par le Chemin de Fer du Témiscamingue, et au nord par la voie transversale.

L'agriculture a toujours attiré tous les soins et toute la sollicitude de M. Mercier, à qui elle doit une foule de réformes et de créations de la plus haute importance: l'établissement d'un ministre spécial de l'agriculture, la création de l'Ordre du Mérite Agricole, la donation des cent acres de terre au père de 12 enfants, l'adoption des ponts en fer pour remplacer les anciens ponts en bois. Il y a encore une autre réforme que M. Mercier avait grandement à cœur dans les intérêts des agriculteurs, mais que les circonstances l'ont empêché d'accomplir, c'était l'abolition des chemins et des ponts de péage et la création d'un système routier de nature à répondre aux besoins de toute la population.

Mais s'il y a une question sur laquelle M. Mercier revenait sans cesse, à laquelle il donnait toute son âme et tous ses instants, c'est celle de l'éducation et surtout de l'instruction primaire et élémentaire.

M. Mercier estimait à bon droit que l'instruction est le pain du travailleur et de l'ouvrier, et il mettait tout en œuvre pour la donner grande, large et humanitaire à ceux qui n'avaient pas les moyens de suivre des cours de collège ou de faire les frais de professeurs coûteux.

On sait que M. Mercier a fondé les écoles du soir, pour permettre aux travailleurs d'acquérir les connaissances qu'ils n'avaient pas eu la chance d'acquérir dans leur jeunesse ; en toutes circonstances il encourageait les instituteurs et les élèves. Son rève était de créer des écoles d'arts et métiers pour former dès le jeune âge des ouvriers habiles.

Voilà tracées à grands traits les œuvres auxquelles l'hon. M. Mercier consacrait tous ses travaux, tout son temps et tout son magnifique talent.

Il avait une habileté spéciale pour convaincre et pour

faire sentir au peuple le besoin des réformes ou l'utilité des projets auxquels il s'attachait. Personne n'avait, comme lui, la faculté d'amplifier et de grossir une question pour frapper l'esprit des masses. C'était un merveilleux metteur en scène et un charmeur.

De longtemps le peuple ne trouvera plus un chef qui soit aussi profondément canadien-français et aussi dévoué à ses intérêts.

SA FIN.

Nous avons donné les détails de cette longue agonie, de cette lutte terrible contre la mort qui a tenu toute notre province en suspens pendant un long mois.

Tout est fini aujourd'hui. Celui qui fut l'homme le plus idolatré, le plus admiré et aussi le plus adulé et le plus trompé de la Province de Québec, repose sous quelques pelletées de terre.

La mort a remis à son front une nouvelle auréole ; la mort a mis un terme aux lâchetés et aux épeurements des politiciens, qui peuvent dire enfin ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentaient.

Autour de cette tombe les mains se sont resserrées, et les canadiens-français ont compris toute l'étendue de la perte qu'ils venaient de faire.

Mais il y a dans cette douleur une grande leçon pour les masses et un enseignement pour l'avenir.

Les foules sont aveugles et elles sont ingrates.

Le châtiment infligé à ce martyr d'une grande cause le 8 Mars 1892 était-il proportionné à la faute qu'on lui reprochait, et quel avantage la Province a-t-elle retiré de la chute de celui qui voulait la faire si grande, et que ses rêves avaient bien pu éblouir ?

Sommes-nous plus respectés et plus écoutés ?

Nous ne craignons pas de dire que non.

En ce moment même nous perdons tout le terrain que Mercier nous avait fait gagner dans sa révolte à propos de l'affaire Riel. Les plaintes de la Province de Québec sont bafouées à Ottawa, où l'on ne nous craint plus.

Le coup qui a frappé Mercier a frappé toute la province qui s'est faite elle-même l'instrument de son impuissance.

